

DPAA.EMA.J.H.EB.25.10.8441
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL ET DE L'ALPHABETISATION

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° 85/558 du 15/04/85
EMA.D AS.DFAA
SP.P1 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 des inspecteurs de l'enseignement primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement) de la République Populaire du Congo.

-e-e-e-e-e-

LE PREMIER MINISTRE

(/isas:-

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 76/84 du 7.12.84 ratification

de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 juillet 1979;

(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté N° 207/FP-FC du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret 62-130/IE du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62-196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

(/u le décret 62/167 du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u le décret 64/165 du 22/5/64 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement et les actes modificatifs subséquents;

(/u le décret N° 65-170/FP.DE du 25/6/65 réglant l'avancement des fonctionnaires;

(/u le décret 62-198/FP-FC du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;

(/u le décret N° 84/156 du 0.8.1984 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret n° 84/258 du 13.8.84 portant nomination des membres du Gouvernement;

(/u le décret N° 84/260 du 20.8.84 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement;

(/u le procès verbal de la commission administrative paritaire d'avancement en date du 23 Juillet 1984;

(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.84 au Décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 64/304/JT-DGT du 30.9.1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/165/FP-DE du 22.5.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

D E C R E T :

- 2 -

ARTICLE 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1984, les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des Cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent ACC = Néant :

POUR LE 3e ECHELON

A 2 ANS :

- Mr DENGHA NZAOU Michel, en Service au KOUILOU
- Mme DIAMESSO Marie, en service à BRAZZAVILLE
- Mrs ESSOULI Julien, en service dans la SANGHA
- MIANKENDA Georges, en service à BRAZZAVILLE
- Mme MILONGO née MVOUAMA Firmin, en service à POINTE-NOIRE
- Mrs MPOUEY MWAN' IBOMBO, en service à BOUNDJI
- MOUSSAKANDA Baltazard, en service au POOL
- Mme DOUNGANGOYE née WOMMOD NIANGUI Elisabeth en service à BRAZZAVILLE

POUR LE 4e ECHELON

A 2 ANS :

- Mrs DIANKOLELA Patrice, en service dans la BOUENZA
- KINZONZI David, en service à BRAZZAVILLE

POUR LE 5e ECHELON

A 2 ANS

- Mrs MACAYA André, en service à POINTE-NOIRE
- MADZOU Narcisse, en service à KOMONO

POUR LE 6e ECHELON

A 2 ANS

- Mr BAMA Pierre, en service dans la LEKOUMOU
- Mme GAZANIA Denise, en service aux M.A.E.
- Mrs KIBANGOU Edouard, en service dans la BOUENZA
- KOUPASSA Gabriel, en service à BRAZZAVILLE
- MATSONGUI Elie, en service à BRAZZAVILLE
- MOTSARA Jean Jules, en service à BRAZZAVILLE
- NKODIA Jean-Pierre, en service au POOL
- NSONDE Albert, en service à BRAZZAVILLE
- NTELA-MPAMA Albert, en service à BRAZZAVILLE

POUR LE 7e ECHELON

A 2 ANS

- Mr ADOUA Jean-Marie, en Stage en FRANCE
- Mme GANGA-ZANDZOU née LOCKO Jeannette, en service à BRAZZAVILLE
- Mr MYLANDOU MIA MASSENGO Victor, en service à BRAZZAVILLE
- Mme NIABIA née VOUIDIBIO Julienne, en service à BRAZZAVILLE
- Mrs PAMBOU-SOUMY Jean-Claude, en stage en FRANCE
- SAMBA Abel, en service dans la LIKOUALA

POUR LE 8e ECHELON

A 2 ANS

- Mrs BABAKA-MAOUNGOU Gustave Omer, en service à BRAZZAVILLE
- BAKAIAPOUA Gérard, en service à BRAZZAVILLE
- ISSANGA Gilbert, en service à BRAZZAVILLE
- KONDA Emmanuel, en service à BRAZZAVILLE
- NGANGA Michel, en service à BRAZZAVILLE

.../...

POUR LE 8e ECHELON

A 2 ANS

Messieurs NGOHO Fénélon, en service à BRAZZAVILLE
OKOMBI Michel, en service à BRAZZAVILLE

POUR LE 9e ECHELON

A 2 ANS

Messieurs BEMBA Martin, en service à BRAZZAVILLE
BOUKOULOU Jean Grégoire, en service à BRAZZAVILLE
LOUBASSOU André, en service aux PLATEAUX
OKOUA Albert, en service au ZAIRE
SAMBA Théophile, en service à BRAZZAVILLE
TCHICAYA Léon, en service à BRAZZAVILLE

POUR LE 10e ECHELON

A 2 ANS

Monsieur BAYIZA Alphonso, en service au POOL

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et Communiqué partout où besoin sera.

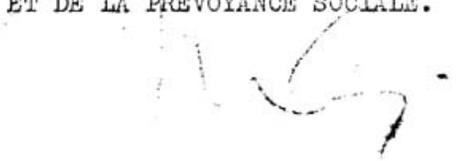
BRAZZAVILLE, le 15 AVRIL 1985

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
FONDAMENTAL ET DE L'ALPHABETISATION


Bernadette DAYONNE

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE.


Bernard COMBO MATSIONA


Ange Edouard POUNGUI

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET


Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

MEFA 2
DGAS 2
DPAA 2
DGEF 2
REGIONS 10
DIREGIONS 10
DGTFP-DEP 82

DGB 2
DCF 2
B/COURRIER. 1
TRESOR 1
JORPC 1
INTERESSES. 41
DOSSIERS (DPAA) ... 82

